

91- Chansons à partager

APPROFONDIR - 91- Collectage et réalisation d'un livre CD

"Chansons à partager" implique toutes les classes d'une école autour de la création et de la réalisation d'un livret CD sur toute l'année. Du collectage de chansons et comptines à la réalisation d'un livre CD, l'aventure musicale est complète et entre en résonance avec les enseignements.

Musique en Herbe réalise les enregistrements avec la participation active des enseignants, des parents et des enfants. Les enseignants reprennent certaines chansons avec les enfants. En s'inspirant des textes et des musiques, les enseignants et les enfants travaillent sur l'illustration du livret. C'est l'occasion de mettre en place des activités pluridisciplinaires : écoute active, langage et langues, chant, expression corporelle et plastique.

Pour clore l'aventure, les familles sont invitées à l'école pour partager un temps fort : la remise du livret-CD aux familles est l'occasion de partager quelques chansons dans les langues maternelles.

MODALITÉS

Niveaux : **TPS PS MS GS**

Tarifification : **Gratuité**

Durée globale du projet : **9 demi-journées par école**

Période ou date : **octobre 2024 - juin 2025**

Nombre de classe : **5**

Critères spécifiques : **priorité à une école en REP+, REP ou À AIDER sans exclure les autres écoles candidates**

Ressource : **<https://musique-en-herbe.com/actions-et-projets/ecoles/>, Musique en herbe à l'école, <https://musique-en-herbe.com/>, Musique en herbe**

PROPOSÉ PAR

Musique en herbe

Chantal Grosléziat

Tel. : **01 48 40 66 19**

Coordinatrice

Email: **musique-en-herbe@wanadoo.fr**

RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANT·E·S



Quand

octobre 2024



Où?

À l'école



Avec

Chantal Grosléziat, coordinatrice de l'association Musique en Herbe

Deux rencontres à l'école sont nécessaires au cours du projet : réunions de travail avec le directeur et les enseignant·e·s concerné·e·s.

- appropriation de la démarche
- partage des objectifs
- répartition des rôles de chacun
- organisation des étapes et du calendrier

RÉCOLTER LES CHANSONS



Quand

octobre - novembre 2024 à juin 2025



Où?

À l'école



Durée

7 séances de collecte



Avec

Chantal Grosléziat, coordinatrice de l'association Musique en Herbe

Les parents sont invités à apporter une chanson ou une comptine de leur enfance à leur enfant. Celui-ci est présent lors de l'enregistrement qui se déroule avec Chantal Grosléziat accompagnée de sa guitare et en présence de l'enseignant·e.

Ce rendez-vous dure 15 minutes par famille et donne l'occasion d'échanges inédits avec les familles.

Il est demandé aux parents de transmettre les paroles des chants. L'enseignant·e peut accompagner l'écriture le cas échéant.

Besoins spécifiques

Les séances de collectage se font dans une classe au calme, entre 15h30 et 18h30 ou le samedi matin, en présence de l'enseignant·e. Les séances de collectage sont à organiser en fonction du fonctionnement de l'école avec l'acteur culturel.



Où?

À l'école

Les enregistrements sont mis à disposition des enseignant-e-s pour diffusion en classe et exploitations pédagogiques diverses : écoute active et expression orale (identification des voix, découverte des langues, fonction des chants, évocation des sujets).

Chorale de l'école : apprentissage de chants abordables et représentatifs du corpus des langues collectées.

Livre CD : l'équipe enseignante réalise un livre-CD qui présente les paroles des chants écrites par les parents (langue maternelle et traduction) et les réalisations graphiques des enfants.

CONCEPTION DU LIVRE CD



Quand

avril - juin 2025



Avec

Les enseignant•e•s avec l'aide d'un conseiller pédagogique

Le livre CD présente le travail effectué par les enfants tout au long du projet. Il est diffusé aux familles et aux ATSEM.

1) en avril : remplir le formulaire de demande de travaux fourni par la coordination de l'EAC ville de Nantes. Ce formulaire précise le format du livret, le nombre de pages, le nombre d'exemplaires et le délai de livraison souhaité.

2) rassembler les paroles des chansons et les dessins des enfants dans un fichier numérique. Pour réaliser ce support au format PDF les enseignant-e-s peuvent solliciter les conseillers pédagogiques de leur circonscription, le coordinateur REP et/ou le CP EMI.

3) fin mai, début juin : transmettre à la coordination EAC de la ville le PDF qui le transfert à l'imprimerie municipale pour édition.

Le support numérique transmis par l'école doit être constitué d'un seul PDF rassemblant couverture et pages intérieures.

4) courant juin : les livrets sont livrés au territoire éducatif des écoles concernées.

L'acheminement des livrets vers l'école s'organise entre l'enseignant•e et le cadre de proximité.

Besoins spécifiques

Pour contacter la mission EAC de la ville de Nantes : Parcours-EAC@mairie-nantes.fr

RESTITUTION AUX FAMILLES



Quand

juin 2025



Avec

Chantal Grosliéziat, coordinatrice de l'association Musique en Herbe

La restitution se déroule en juin et se fait sous deux formes :

- présentation par la chorale, les parents qui le souhaitent sont invités à chanter accompagnés de leur(s) enfant(s)
- distribution du livre-CD à chaque famille des enfants des classes concernées

Besoins spécifiques

Grande salle



Où?

À l'école

MUSIQUE EN HERBE

L'association Musique en Herbe, créée en 1996, conçoit des projets musicaux dans les lieux d'accueil de la petite enfance, écoles, centres de PMI, bibliothèques, pour éveiller le sens artistique de l'enfant et favoriser l'échange culturel entre les familles et les professionnels. L'association se propose d'aller à la rencontre des jeunes enfants pour favoriser leur accès à la musique, au langage, et leur désir d'exprimer, de jouer, de découvrir. S'adresser aux plus jeunes tout en favorisant la relation entre parents et enfants à travers la musique, c'est œuvrer avec d'autres professionnels, pour un meilleur épanouissement de l'enfant dans la société qui l'accueille.